



26 septembre 2026 – Dossier de presse EGSPT des Services publics.

DOSSIER DE PRESSE

États généraux des services publics territoriaux (EGSPT) Meeting national du 24 septembre 2026 Fédération CGT des services publics

Sommaire

1. Les États généraux des services publics territoriaux : une démarche au service de l'intérêt général
2. Pourquoi la CGT a lancé les EGSPT
3. Une consultation nationale des agentes et agents territoriaux
4. Des revendications construites à partir du terrain
5. Les services publics territoriaux au cœur de la vie du pays
6. Le meeting national du 24 septembre 2026
7. Informations pratiques et contacts presse

Les États généraux des services publics territoriaux : une démarche au service de l'intérêt général

Les États généraux des services publics territoriaux (EGSPT) constituent une initiative nationale de la Fédération CGT des services publics visant à redonner la parole à celles et ceux qui font vivre quotidiennement les services publics locaux. Cette démarche repose sur un principe simple : les agentes et agents territoriaux sont les mieux placés pour parler de leur travail, des besoins des usagers, des difficultés rencontrées dans l'exercice de leurs missions et des réponses à apporter pour améliorer le service public.

Les EGSPT se distinguent d'une campagne revendicative classique. Ils s'inscrivent dans une démarche à long terme qui vise à associer les personnels territoriaux à l'élaboration des revendications portées par la CGT. Ils constituent à la fois un outil de réflexion collective, un cadre d'expression démocratique et un moyen de construire les mobilisations nécessaires pour défendre et développer les services publics territoriaux.

Dans un contexte marqué par les politiques d'austérité, les restrictions budgétaires imposées aux collectivités locales, les difficultés de recrutement et la dégradation des conditions de travail, la Fédération CGT des services publics a souhaité créer un espace permettant aux personnels de faire entendre leur expertise professionnelle et leurs aspirations pour l'avenir des services publics.

Pourquoi la CGT a lancé les EGSPT

Les États généraux ont été lancés à l'automne 2024. Leur création répond à une situation préoccupante pour les collectivités territoriales comme pour les usagers des services publics.

Depuis plusieurs années, les agentes et agents territoriaux sont confronté-es à une accumulation de difficultés : baisse du pouvoir d'achat, manque d'effectifs, multiplication des réorganisations, recours croissant à la sous-traitance et remise en cause progressive de certaines missions publiques. Dans le même temps, les besoins de la population continuent d'augmenter sous l'effet des évolutions démographiques, sociales et environnementales.

Pour la CGT, il devenait indispensable d'engager une démarche nationale permettant de partir de la réalité du terrain afin de construire collectivement des réponses à ces enjeux. Les EGSPT ont ainsi été conçus comme un cadre permettant d'articuler les revendications des personnels, les besoins des usagers et les exigences de développement du service public territorial.

Cette démarche porte une ambition forte : démontrer que les revendications des agents publics ne s'opposent pas à l'intérêt général mais qu'elles participent au contraire à l'amélioration du service rendu à la population. Des effectifs suffisants, des personnels formés, qualifiés et correctement rémunérés sont des conditions indispensables pour répondre aux besoins des habitant-es et garantir l'égalité d'accès aux droits sur l'ensemble du territoire.

Une consultation nationale des agentes et agents territoriaux

Depuis son lancement, la démarche des États généraux a donné lieu à des centaines d'initiatives syndicales partout en France. Réunions d'information, assemblées générales, heures mensuelles d'information syndicale, rencontres professionnelles et débats thématiques ont permis aux personnels de s'exprimer directement sur leur travail et leurs attentes.

Au cœur de cette consultation figure le cahier d'expressions et de revendications élaboré par la Fédération. Cet outil a été conçu pour recueillir les constats, les difficultés rencontrées dans les services, les attentes des personnels mais aussi les propositions concrètes permettant d'améliorer les conditions de travail et la qualité du service public.

Contrairement à une enquête traditionnelle, cette démarche ne se limite pas à dresser un état des lieux. Elle vise à transformer les constats des agent-es en revendications collectives puis en actions syndicales. Les échanges menés dans les collectivités permettent ainsi de construire des propositions à partir de l'expérience concrète des professionnelles et professionnels qui assurent chaque jour les missions publiques.

La richesse de cette consultation illustre également la vitalité du syndicalisme de proximité. Les EGSPT constituent un moment important de vie syndicale permettant de renouer le dialogue avec les agent-es, de renforcer les collectifs de travail et de construire les rapports de force nécessaires pour faire aboutir les revendications.

Des revendications construites à partir du terrain

Les premières remontées issues des cahiers revendicatifs permettent d'identifier plusieurs préoccupations majeures partagées par les personnels territoriaux sur l'ensemble du territoire.

La question salariale apparaît comme l'un des enjeux les plus fortement exprimée. Les agents soulignent également la perte d'attractivité de la fonction publique territoriale, les difficultés de recrutement, les départs non remplacés, l'alourdissement des charges de travail et les difficultés rencontrées dans les déroulements de carrière.

D'autres thèmes occupent une place importante dans les débats : le financement des collectivités et des services publics, la défense du statut de la fonction publique, les conditions de travail, la transition écologique, l'égalité professionnelle ou encore les besoins croissants de la population dans de nombreux domaines.

Ces contributions dessinent progressivement une plateforme revendicative construite à partir du vécu et de l'expertise des personnels. Elles témoignent également d'une forte aspiration à renforcer les services publics territoriaux et à leur donner les moyens de répondre aux enjeux contemporains.

Les services publics territoriaux au cœur de la vie du pays

Les services publics territoriaux constituent l'un des piliers de la cohésion sociale et territoriale. Ils interviennent dans l'ensemble des moments de la vie quotidienne : accueil de la petite enfance, écoles, bibliothèques, centres culturels, action sociale, restauration collective, entretien de l'espace public, voirie, collecte des déchets, gestion de l'eau, prévention, sécurité civile ou encore secours à la population.

Derrière chacune de ces missions se trouvent des femmes et des hommes qui assurent chaque jour la continuité du service public. Administratifs, agents techniques, travailleurs sociaux, personnels de la culture, professionnels de la petite enfance, éboueurs, policiers municipaux, agents des services funéraires ou encore sapeurs-pompiers professionnels contribuent au fonctionnement quotidien de la République au plus près des habitants.

Les événements climatiques de l'été 2026 ont d'ailleurs mis en lumière le rôle essentiel des services publics territoriaux. Les épisodes de canicule, les incendies de grande ampleur et les situations d'urgence qui ont touché de nombreux territoires ont fortement mobilisé les collectivités territoriales et leurs agents. Les sapeurs-pompiers professionnels, les personnels des services techniques, de l'eau et de l'assainissement, les agents chargés des espaces publics, les travailleurs sociaux, les agents des CCAS, les personnels des établissements d'accueil et d'hébergement ainsi que de nombreux autres professionnels territoriaux ont été en première ligne pour protéger les populations. Ces événements ont également révélé les conséquences directes du manque de moyens publics : effectifs sous tension, difficultés de recrutement, matériel parfois insuffisant et nécessité d'assurer des missions toujours plus nombreuses dans un contexte budgétaire contraint. Face aux défis climatiques qui s'annoncent, la question du renforcement des services publics territoriaux apparaît plus que jamais comme un enjeu de protection des populations, de solidarité et d'intérêt général.

Pour la Fédération CGT des services publics, la question de l'avenir des services publics territoriaux dépasse largement le seul cadre professionnel. Elle concerne directement les conditions d'accès de la population aux droits fondamentaux, la lutte contre les inégalités territoriales et la capacité des collectivités à répondre aux défis économiques, sociaux et environnementaux du XXI^e siècle.

Le meeting national du 24 septembre 2026

Après plus d'une année de consultations, de débats et de construction revendicative, les États généraux des services publics territoriaux connaîtront une étape majeure avec le meeting national organisé le 24 septembre 2026.

Plus de 500 déléguées, délégués, militantes et militants CGT venus de toute la France participeront à cette journée exceptionnelle. Toutes les filières de la fonction publique territoriale y seront représentées. Cette diversité illustrera la richesse des services publics locaux mais aussi les préoccupations communes qui traversent aujourd'hui le monde territorial.

Ce meeting sera l'occasion de restituer les enseignements issus des travaux menés depuis le lancement des États généraux, de mettre en lumière les revendications exprimées par les agents et de porter publiquement les exigences de la CGT pour l'avenir des services publics territoriaux.

Il constituera également un temps fort de convergence entre les différents secteurs professionnels de la fonction publique territoriale. Agents administratifs, personnels techniques, professionnels du social, de la culture, de la petite enfance, de la restauration collective, de la propreté urbaine, des bibliothèques, des services funéraires, de la police municipale et sapeurs-pompiers professionnels partageront leurs expériences et leurs revendications dans un même objectif : défendre un service public territorial de qualité, accessible à toutes et tous sur l'ensemble du territoire.

À quelques jours de la journée nationale de mobilisation du 29 septembre, cette rencontre contribuera également à renforcer la dynamique revendicative et à préparer les mobilisations à venir pour l'emploi public, les salaires, les conditions de travail et le développement des services publics.

Une invitation adressée aux médias

La Fédération CGT des Services publics invite les journalistes à venir rencontrer directement les agentes et agents territoriaux engagés dans la démarche des États généraux.

Au-delà des prises de parole publiques, ce rendez-vous offrira l'opportunité d'échanger avec des professionnelles et professionnels venus de toutes les régions et exerçant dans l'ensemble des secteurs des collectivités territoriales. Les journalistes pourront ainsi recueillir des témoignages concrets sur les réalités du travail territorial, les difficultés rencontrées au quotidien mais aussi les propositions formulées pour renforcer les services publics.

La présence de délégations de sapeurs-pompiers professionnels permettra notamment d'aborder les enjeux liés au secours à la population, aux conséquences des incendies et des épisodes de canicule de l'été 2026, aux conditions d'exercice de leurs missions, aux moyens des services départementaux d'incendie et de secours ainsi qu'aux revendications portées par la profession. Ces échanges permettront plus largement d'interroger la capacité des collectivités territoriales à faire face aux crises climatiques, sanitaires et sociales qui se multiplient.

Les États généraux des services publics territoriaux sont avant tout l'expression de celles et ceux qui font vivre chaque jour les services publics au plus près de la population. Le meeting du 24 septembre sera l'occasion de faire entendre leur voix et de mettre en lumière les enjeux auxquels sont confrontés les services publics locaux dans toute leur diversité.

Contact presse

Sylvain VALLA

Fédération CGT des services publics

☎ : 06 75 42 82 51

Courriel : s.valla@fdsp.cgt.fr

Site : www.cgtservicespublics.fr